



# BULLETIN D'ADHESION 2024

## TCC : Télé Canal Créonnais

Mairie de CREON, 50 place de la prévôté, 33670 CREON

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone(s) :

Adresse de courriel :

## COTISATION ANNUELLE

- ❖  Personne Physique : 25 €
- ❖  Personne étudiante : 10 €
- ❖  Personne Morale conventionnée : 35 €
- ❖  Personne Morale non conventionnée : 50 €

## DONS

- ❖  Montant : €

## DOSSIER

- ❖  Attestation assurance Responsabilité civile
- ❖  Charte du Webreporter Signée
- ❖  Paiement de la cotisation (chèque n° : \_\_\_\_\_, Banque : \_\_\_\_\_)

Signature de l'Association

Signature du titulaire (des parents si mineur)

Télé Canal Créonnais :

IBAN : FR76 1330 6000 2500 0538 0289 837

BIC : AGRIFRPP833